

Géographie 3è

L'aménagement du territoire français

(notez le titre)



Complexe hôtelier en Polynésie française. L'aménagement, qui fut difficile, a dégradé le lagon.



Un train régional traverse un espace rural. La gare étant fermée, la commune n'est pas desservie par le chemin de fer

Connaissances

Les **contrastes** territoriaux

- **La production de la richesse se concentre dans certains espaces du territoire national**, en lien avec les dynamiques européennes et mondiales. Ce sont **les métropoles dont Paris (étude de cas déjà réalisée)**, les **régions motrices** (Rhône-Alpes, Sud Ouest), certains espaces **frontaliers** et les **littoraux**.

Nous verrons que **l'intégration du territoire national dans l'espace européen et mondial** par les réseaux de transport renforce ces espaces.

Une étude de cas déjà réalisée: l'agglomération parisienne.

Localiser et situer :

- Les principales métropoles françaises.
- Les axes et les nœuds de transports majeurs de l'espace français.

Décrire et expliquer :

- La distribution spatiale des activités sur le territoire de la France.
- Distinguer *organisation* et *aménagement*.
- Le poids et le rayonnement de Paris (déjà vu au premier trimestre).
- Quelques formes de disparités ou d'inégalités sur le territoire national.

Vocabulaire à connaître

- **Aménagement** : ensemble des actions publiques menées par l'Etat et les collectivités qui tendent réduire les inégalités dans l'organisation du territoire, afin d'assurer une meilleure répartition des hommes et des activités.
- **Décentralisation** : processus par lequel l'Etat transfère une partie de ses compétences aux collectivités territoriales (régions, départements, mairies).
- **Métropole** : ville principale d'une région géographique, qui est à la tête d'une aire urbaine importante.
- **Pôle de compétitivité** : mise en relation d'universités, de centres de recherches (ex : laboratoires) et d'entreprises, réunis dans un espace donné pour innover dans un domaine.
- **ZRR = Zone de revitalisation rurale** : territoire rural qui rencontre des difficultés économiques. Les entreprises qui y sont implantées peuvent bénéficier d'avantages fiscaux (elles paient moins d'impôts) et d'aides financières à leur création.



Ce chapitre peut faire l'objet d'un développement construit au brevet

Grandes problématiques du chapitre :

- Qu'est ce qui fait de l'agglomération parisienne un espace dominant ? (déjà réalisée au 1^{er} trimestre, on ne revient pas dessus).
- Quelles sont les inégalités territoriales ? (déjà abordée au cours de l'année).
- Comment l'aménagement essaie-t-il de réduire ces inégalités ?
- Quels sont les enjeux de l'aménagement des territoires ultramarins ?

Sachez profiter de vos connaissances sur les espaces productifs pour ce chapitre-ci. Vous connaissez aussi des espaces en crise (les espaces industriels du nord et de l'est du pays)

INTRODUCTION (notez le titre)

OBJECTIF : comprendre ce que signifie le mot-clé du titre = aménagement

L'aménagement du territoire ne doit pas être confondu avec l'organisation du territoire !



RAPPEL : l'organisation du territoire français

L'organisation *Déjà abordée tout au long de l'année avec les chapitres sur les aires urbaines, les espaces productifs, les espaces de faible densité, la connexion avec les réseaux européens etc...*

L'organisation du territoire (à lire) :

- C'est la répartition des hommes et des activités sur le territoire selon ses atouts et ses contraintes.
- Cette **organisation** est **assez inégale** (densités de population, richesses, centres et périphéries, activités, métropolisation etc...). L'exemple le plus saisissant étudié cette année est le **déséquilibre** que crée **Paris** avec **le reste de la France** (pensez aux Cévennes par exemple).
- L'organisation du territoire se présente aisément sous forme de **croquis** ou de **cartes** (ex : p.257 pour la France des aires urbaines, p.272-273 pour les espaces productifs, p.288-289 pour les espaces de faible densité...).

L'aménagement du territoire

Objectifs :

comprendre ce qu'est l'aménagement du territoire, sa différence avec l'organisation du territoire.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : ensemble des actions que mènent l'Etat et les collectivités (régions, départements, mairies) pour **réduire les inégalités importantes** entre les territoires français dans les domaines économiques, sociaux ou concernant l'accès aux services publics, aux axes de transport... L'objectif est de rendre le territoire français plus homogène.

NOTEZ LA DEFINITION CI-DESSUS

conclusion

A LIRE

L'aménagement du territoire ne doit pas être confondu avec l'organisation du territoire !

NE PAS CONFONDRE

Aménagement
du territoire

Organisation
du territoire

L'**aménagement** du territoire regroupe les différentes actions menées par les collectivités territoriales, l'État mais aussi l'Europe, pour réduire les déséquilibres spatiaux de la France.

En revanche l'**organisation** du territoire décrit la manière dont les activités économiques se distribuent dans l'espace et les raisons qui l'expliquent.

Problématique (à noter) : Comment les aménagements du territoire peuvent-ils réduire les inégalités entre les territoires ?

Notez titre I (déjà fait) puis le titre II et sa problématique « Comment aménager pour réduire....

I. Une organisation déséquilibrée, le poids de l'agglomération parisienne

(a déjà été réalisée au 1^{er} trimestre avec l'étude de cas de Paris, ville mondiale, on ne revient pas dessus. Voir chapitre sur les aires urbaines + correction distribuée au 1^{er} trimestre)

II. Une volonté politique : réduire les contrastes

Problématique : Comment aménager pour réduire les inégalités/contrastes ?

III. Les territoires ultramarins français

Problématique : Quels sont les enjeux de l'aménagement des territoires ultramarins ?

II. Une volonté politique : réduire les contrastes

Problématique : Comment aménager pour réduire les inégalités/contrastes ?

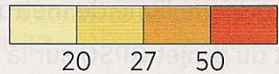
Activité à partir des 5 diapos suivantes, avec leurs questions.

Aménager la France

les mots soulignés en jaune sont définis au début du diaporama

1. Les inégalités de richesses

PIB par habitant (en milliers d'euros)



2. Quelques outils d'aménagement

● Les nouvelles métropoles (2015)

◇ Pôles de compétitivité

Les zones de revitalisation rurale (ZRR)

Lignes à grande vitesse

— Réseau actuel (vitesse supérieur à 250 km/h)

- - - Ligne en construction

..... Ligne en projet

3. Les principaux acteurs

Les régions

● L'État (Paris)

● L'Europe (Bruxelles)



Carte de la page précédente :

- 1. Le développement du territoire n'est pas homogène. Quelle est la région la plus riche ? Pour quelles raisons ?
- 2. Par quelles actions tente-t-on de réduire les inégalités sur le territoire français ?
- 3. L'Etat est-il le seul acteur de l'aménagement du territoire ? Justifie.
- 4. Quels sont aujourd'hui les lieux privilégiés par les politiques d'aménagement ?

Rappel (vu dans l'activité sur les Cévennes) :

l'État aide financièrement les entreprises/sociétés qui s'installent dans des espaces de faible densité, jugés peu attractifs. Ces espaces sont classés en **Zones de revitalisation rurale (ZRR)** depuis 1995.

document 6 : les aides apportées à l'économie cévenole



Au 1er juillet 2017, plus de 150 communes ont été classées en zone de revitalisation rurale (ZRR). Afin de favoriser le développement local et les embauches dans les zones de revitalisation rurale (ZRR), les entreprises qui souhaitent s'y implanter bénéficient d'avantages fiscaux.

Si vous reprenez une entreprise, vous êtes également aidés, notamment pour reprendre les derniers commerces ou la dernière entreprise artisanale d'une commune rurale de moins de 2000 habitants. Cette aide vous est également accordée si vous créez une activité commerciale. Les professionnels exerçant une activité non commerciale (médecins, professionnels de santé, professions libérales,...) sont aussi aidés.

Source : « les communes des Cévennes classées en ZRR » (<http://www.vivreaupays.pro/>, octobre 2018)

3 La décentralisation en France

Art. 72. – Les collectivités territoriales de la République sont les communes, les départements, les régions, les collectivités à statut particulier et les collectivités d'outre-mer [...]. Les collectivités territoriales ont vocation à prendre les décisions pour l'ensemble des compétences qui peuvent le mieux être mises en œuvre à leur échelon. Dans les conditions prévues par la loi, ces collectivités s'administrent librement par des conseils élus et disposent d'un pouvoir réglementaire pour l'exercice de leurs compétences.

Extrait de la *Constitution de la V^e République*

Art. 5. – Les transferts de compétences [...] sont accompagnés du transfert concomitant par l'État aux communes, aux départements et aux régions, des ressources nécessaires à l'exercice normal de ces compétences [...].

Art. 7. – Tout transfert de compétences de l'État au profit des départements et des régions s'accompagne du transfert des services correspondants [...].

Extraits de la *loi du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État*, dite « loi Defferre »

Vocabulaire

Centralisation : organisation d'un État dans lequel toutes les décisions sont prises en un seul et même lieu.

Collectivité territoriale : échelon administratif qui correspond à un territoire (commune, département, région). Les collectivités territoriales détiennent des compétences propres, définies par la loi, ont leur propre budget, et exercent un pouvoir de décision.

Décentralisation : processus par lequel l'État transfère certaines compétences aux collectivités territoriales.

Q5. (vocabulaire + doc 3) Quel est le principe de la loi du 7 janvier 1983 ?

Q6. A l'aide des deux documents, explique l'objectif des lois de décentralisation.

4 Les compétences des collectivités territoriales

	Commune (36 682 communes) Conseil municipal	Département (101 départements) Conseil général	Région (22 régions métropolitaines, 4 régions d'outre-mer) Conseil régional
Éducation	Construction, entretien et équipement des écoles maternelles et élémentaires.	Construction, entretien et équipement des collèges.	Construction, entretien et équipement des lycées.
Transports et infrastructures	Entretien de la voirie communale. Transports urbains.	Entretien de la voirie départementale et d'une partie des routes nationales.	Entretien de la voirie nationale, des gares, des ports Transports collectifs d'intérêt régional (TER par exemple).
Action sociale		Aide sociale à l'enfance, aux familles, aux personnes âgées, aux personnes handicapées. Responsabilité et financement de services sociaux. Revenu de solidarité active (RSA). Logement social.	Financement des hôpitaux.

L'aménagement du territoire

7. A l'aide de tes connaissances et du document, essaie de répondre :
À quelle contradiction doit répondre l'aménagement du territoire ?

